



## Violence et santé

### Rapport du Secrétariat

1. En l'an 2000, la violence a fait 1,7 million de morts dans le monde. Comme tous les cas ne sont pas déclarés et que la surveillance est insuffisante dans beaucoup de régions, ce chiffre est probablement une sous-estimation de la proportion véritable de morts violentes. Pour près de la moitié, ce chiffre estimatif était dû au suicide, pour environ un tiers à l'homicide et pour un cinquième aux conflits armés. On a estimé que dans le groupe d'âge des 15 à 44 ans le suicide venait au quinzième rang des causes de décès, l'homicide au sixième rang et les conflits armés au onzième rang. Les taux estimatifs d'homicide sont plus élevés dans les sociétés à revenus bas et moyen, et les taux estimatifs de suicide sont plus élevés dans les sociétés à revenu élevé.

2. Un nombre encore plus grand de personnes survivent aux actes de violence. Environ 40 millions d'enfants sont maltraités et privés de soins chaque année ; les adolescents et les jeunes adultes sont les principales victimes et les principaux auteurs des violences interpersonnelles dans toutes les régions du monde ; le viol et la violence dans la famille représentent 5 % à 16 % des années de vie en bonne santé perdues par des femmes en âge de procréer et, suivant les études, de 10 % à 50 % des femmes subissent des violences physiques de la part d'un partenaire.

3. Au-delà des millions de décès et de dommages corporels qu'elle cause chaque année, la violence peut avoir de profondes conséquences sur la santé et la psychologie des victimes, des auteurs et des témoins de violences. Ce sont notamment la maladie mentale, des troubles du comportement et des problèmes de santé de la procréation et de santé sexuelle, dont certains sont eux-mêmes cause de nouvelles violences. Les coûts des conséquences de la violence sont énormes. Outre ce qu'il en coûte financièrement chaque année aux systèmes de soins de santé – des milliards de dollars –, la violence a des coûts indirects et humains encore plus élevés, qui représentent des dommages incommensurables pour le tissu économique et social des communautés de par le monde.

4. Dans la déclaration qu'elle a adoptée au Sommet du Millénaire (New York, 6-8 septembre 2000), l'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé que les hommes, les femmes et les enfants ont le droit de vivre dans la liberté, à l'abri de la peur, de la violence, de l'oppression et de l'injustice. L'Assemblée de la Santé, dans sa résolution WHA49.25, a déclaré que la violence était l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde ; elle a invité instamment les Etats Membres à évaluer le problème de la violence sur leur territoire et a demandé que l'OMS présente un plan d'action pour la prévention de la violence. Elle a ensuite souscrit au plan d'action et demandé que son élaboration se poursuive (résolution WHA50.19). Dans une résolution distincte (WHA51.8), elle a appelé à une action concertée de santé publique contre les mines antipersonnel.

5. Donnant suite à ces résolutions, l'OMS a notamment travaillé à l'établissement du premier rapport sur la violence et la santé dans le monde. Ce rapport vise à faire prendre conscience des aspects de la violence qui touchent la santé publique et met en lumière les contributions que le secteur de la santé publique peut apporter à la compréhension et à la prévention du problème. Près de 100 experts venus du monde entier y ont collaboré, et il a été examiné par 60 autres experts venus de toutes les Régions de l'OMS. Il sortira en 2002, avec un résumé pour les décideurs.

6. Ce rapport montre comment un réseau complexe de facteurs à l'oeuvre chez l'individu et dans la famille, la communauté et la société contribue à faire naître la violence. On notera parmi ces facteurs une discipline pénible, un suivi et une surveillance déficientes des enfants, le fait d'être témoin de violences, le trafic de drogues, l'accès aux armes à feu, l'abus d'alcool et de stupéfiants, les inégalités entre les sexes et les revenus, et des normes qui reconnaissent la violence comme moyen de résoudre les conflits.

7. Il est possible de prévenir la violence. Les taux de violence très différents d'une nation à l'autre, au sein de chacune d'entre elles et d'une époque à l'autre confirment que la violence résulte de facteurs sociaux et environnementaux qui peuvent être modifiés (par exemple, sa tolérance par la société). En outre, on a de plus en plus de preuves que des interventions conçues à cette fin précise et mises en oeuvre avec soin (par exemple, inspections dans les foyers et formation des parents) peuvent prévenir la violence et sont d'un bon rapport coût/efficacité.

8. L'ampleur et les causes de la violence sont de mieux en mieux connues, mais il reste beaucoup à faire, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. En aidant les pays à appliquer des programmes de surveillance épidémiologique et à soutenir la recherche dans ce domaine, le secteur de la santé publique peut fournir la base scientifique et, par la recherche sur les causes premières de la violence et l'évaluation des mesures préventives, il peut stimuler la mise en place d'interventions efficaces.

9. L'OMS guidera les efforts entrepris dans le monde en matière de santé publique pour prévenir la violence. Se fondant sur les faits qu'elle va présenter dans le rapport sur la violence et la santé dans le monde, l'Organisation créera un cadre pour faciliter la mise en oeuvre et la coordination d'activités multidisciplinaires destinées à prévenir la violence et à assurer traitement et soins aux victimes. La tâche de l'OMS touche les domaines suivants :

- surveillance : fixer les normes de la collecte des données sur tous les types de violence et leurs conséquences physiques et psychosociales, et faciliter cette collecte ;
- recherche : faire faire et entreprendre des travaux utiles au niveau politique, et notamment : analyse des dimensions économiques de la violence et de sa prévention ; recherches en population sur les facteurs de risque et de protection aux niveaux sociétal et communautaire ; recherches sur l'efficacité des efforts de prévention de la violence ; et collecte de données sur les bonnes pratiques ;
- prévention : préciser ce qui fonctionne bien, le faire savoir aussi largement que possible et stimuler la participation multisectorielle aux activités de prévention ;
- traitement et soins aux victimes de la violence : renforcer les services et l'appui, promouvoir la remise en état des services de santé lorsque ceux-ci ont été détruits lors de conflits armés ou de débâcle économique ;

- campagnes de prévention de la violence : faire mieux connaître les conséquences de la violence sur la santé publique, son caractère évitable et la nécessité de disposer d'un appui politique et financier plus ferme pour la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

10. La coordination des activités entreprises par les nations et les Régions peut accélérer les efforts faits pour définir et appliquer des stratégies efficaces de prévention de la violence. Pour assurer la sécurité des communautés dans le monde, il faut que de nombreux secteurs différents s'engagent, aux niveaux international, national et communautaire, à rassembler les données concernant ce problème, à mettre en place une base factuelle, à promouvoir la conception et les essais des programmes de prévention et à diffuser les leçons de l'expérience acquise.

11. La contribution que l'OMS peut apporter en guidant et coordonnant la prévention de la violence à l'échelle mondiale a été reconnue à la première réunion sur la collaboration, au sein du système des Nations Unies, à la prévention de la violence interpersonnelle (Genève, 15-16 novembre 2001). Onze organes et organismes des Nations Unies étaient représentés à cette réunion dont le but était de parvenir à un point de vue commun sur les activités de prévention de la violence et de préciser les domaines de collaboration. Une déclaration commune invitait l'OMS à faire office de facilitateur des premières activités de suivi.

#### **MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF**

12. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du rapport ci-dessus.

= = =